

« Les taux bas sont favorables et vont le rester »

François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France, ouvrira les Journées de l'économie (Jeco 2019), mardi, à Lyon. L'occasion d'un tour d'horizon, embrassant la « bonne résistance » de l'économie française, la croissance du pouvoir d'achat, l'environnement taux bas, mais aussi le verdissement de la finance ou encore le projet de monnaie virtuelle Libra.

Comment se porte la France, économiquement?

Dans un environnement international morose, la France résiste bien. Nous prévoyons cette année, comme l'an prochain, une croissance de 1,3% : environ 3 fois plus que l'Allemagne, c'est rare ! La croissance au 3^e trimestre - à 0,3% - vient de conforter notre prévision.

Comment s'explique cette résistance ?

Principalement deux moteurs. Le premier, c'est le pouvoir d'achat qui, cette année, a augmenté de plus de 2% par habitant - en moyenne, car chaque Français regarde sa situation personnelle. C'est la plus forte hausse depuis 12 ans. Elle est liée, pour un tiers, aux mesures dites « Gilets jaunes » mais aux deux tiers à la croissance des salaires et de l'emploi. Ce qui nous amène au deuxième moteur : l'économie française crée, aujourd'hui, beaucoup d'emplois. Depuis 2016, 1 million d'emplois supplémentaires nets ont été créés. Il est essentiel de mettre en œuvre concrètement les réformes de la formation professionnelle et de l'apprentissage pour que les entreprises trouvent les compétences dont elles ont besoin. Car l'un des paradoxes de l'économie française, c'est que les entreprises se plaignent de difficultés de recrutement alors que nous avons encore plus de 8 % de chômage, soit plus de 2 millions de demandeurs d'emploi.

Sur le sujet sensible des frais bancaires, 60 Millions de consommateurs pointe des engagements non tenus par les banques. Est-ce exact ?

Les engagements sont globalement tenus. La Banque de France s'est résolument engagée pour les clients en situation de fragilité financière. Pour ces 3,5 millions de personnes, un plafond de frais d'incidents de 25 euros par mois s'impose aux banques depuis le 1^{er} février dernier. Nous en contrôlons l'application par le biais de l'ACPR, le « gendarme » de la banque et de l'assurance. Au 2^e trimestre, 1 million de Français ont vu leur facture diminuer grâce à ce plafond. Nous restons donc extrêmement vigilants, y compris sur la vérification des critères de fragilité financière. D'autres contrôles sont prévus. Nous allons mesurer les progrès au sein de l'Observatoire de l'inclusion bancaire (OIB) que je préside en présence des associations, et nous publierons en toute transparence tous les chiffres sur 2019.

Le plafond instauré permet quelles économies pour les Français concernés ?

Selon nos estimations, plusieurs centaines de millions d'euros par an. Les hommes et les femmes de la Banque de France sur le terrain qui sont engagés sur des missions sociales – ce sont eux aussi qui luttent contre le surendettement – peuvent être fiers de ces avancées.

Les taux sont bas. Pour longtemps ?

Les taux d'intérêt bas sont favorables et ils vont le rester plusieurs années. Un couple qui contracte un prêt immobilier, par exemple de 200 000 euros sur 15 ans, paiera au total son crédit 30 000 euros de moins qu'il y a 5 ans. Idem pour un patron de PME qui emprunte pour investir : il peut aujourd'hui le faire dans des conditions beaucoup plus favorables.

Avec des conséquences sur l'épargne ?

L'épargne doit aussi s'adapter à cet environnement de taux bas. Le rendement moyen de l'assurance-vie - placement très important pour les Français - était, l'an dernier, de 1,8%. C'est encore élevé. Il est naturel que ce taux baisse significativement, tout en restant positif. Mais les assureurs doivent aussi diversifier leur offre au-delà du seul fonds en euros. C'est à eux de proposer aux épargnants des produits adaptés, combinant un meilleur rendement et une certaine protection des sommes épargnées : contrat euro-croissance, épargne retraite ... Le bon conseil est rarement 100% en fonds euros, ni d'ailleurs 100% en unités de comptes (ou actions). D'autres produits sont à imaginer. J'insiste beaucoup sur le devoir de conseil : chaque assureur doit proposer à chacun de ses clients des placements adaptés à leur situation personnelle.

En ouverture des Jeco, vous vous exprimerez sur la finance verte. Que pouvez-vous en dire ?

Nous sommes très actifs dans ce domaine ! Traçabilité et diminution des risques climatiques portés par les banques et les assurances, intégration du risque climatique dans nos scénarios économiques, encouragement des investissements verts... Les chantiers sont nombreux. Et, sur ce point, la Banque de France montre l'exemple. Nous avons été la première banque centrale à publier un rapport sur nos propres investissements - environ 20 Mds€ aujourd'hui - et à les réorienter vers des investissements responsables. La Banque de France a aussi pris l'initiative de créer un réseau international de banques centrales et superviseurs comptant 8 membres au départ, aujourd'hui 50 - un très beau succès ! - et qui travaille collégialement au verdissement de la finance.

Que pensez-vous de la monnaie virtuelle – la Libra - que veut créer Facebook ?

Voilà un autre exemple de coopération internationale dont nous sommes à l'origine. La France préside cette année le G7. À ce titre, nous avons très vite demandé un rapport sur toutes les conditions et réglementations que la Libra devrait respecter si elle voyait le jour. Ce rapport a été adopté et publié il y a 15 jours, lors de notre G7 à Washington. Il engage les principaux pays sur la lutte anti-blanchiment et la protection des éventuels investisseurs en Libra. Je note par ailleurs qu'il commence à y avoir des doutes sur la concrétisation de ce projet. La monnaie doit inspirer confiance, elle est une responsabilité publique. Dans l'histoire, il n'y a jamais eu de réussite de monnaie privée.

Le Brexit fait-il peser une lourde menace sur les économies de la zone euro ?

Le Brexit est une mauvaise nouvelle plus encore pour l'économie britannique que pour l'économie européenne. La raison est simple : s'il n'y a plus, demain, d'accord commercial entre la Grande-Bretagne et les 27, la Grande-Bretagne perd 450 millions de clients, l'Europe n'en perd que 60. Pour l'instant, il y a un projet d'accord réglant la séparation immédiate, telle qu'elle aura peut-être lieu au 31 janvier, mais il n'est pas encore question d'un accord commercial. Or, c'est le plus important sur le plan économique. Cette négociation ne débute qu'après la séparation. En attendant, l'incertitude que nous subissons depuis trois ans va encore malheureusement durer. L'incertitude politique, liée aussi aux mesures protectionnistes américaines, est aujourd'hui la première ennemie de la croissance. Plus tôt on pourra la lever, mieux ce sera : notre politique de taux bas aide aujourd'hui à limiter les conséquences de cette incertitude géopolitique, mais elle ne peut pas en traiter la cause.

Propos recueillis par Dominique Menvielle